

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Anglais III			
Ancien Code	ECLG3B40CLA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG3400		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Paméla ANCION (pamela.ancion@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette activité d'apprentissage est d'une part de donner aux étudiants les outils nécessaires pour présenter et argumenter un Business Case (projet) en anglais dans le domaine du Management de la Logistique et d'autre part de préparer l'étudiant à son insertion professionnelle dans une langue étrangère, l'Anglais.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.1 Négocier, présenter et argumenter dans un contexte multilingue
- 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
- 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur
- 2.4 Assurer l'interface entre les différents services et interlocuteurs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- présenter oralement en anglais une étude de cas en réponse à une problématique soumise par une entreprise dans le domaine du Management de la Logistique (si activité organisable)
- rédiger en anglais un rapport clair et précis de la solution proposée en utilisant les outils logistiques adéquats
- travailler en équipe
- travailler en autonomie en utilisant différentes ressources (enseignants, experts, documentation, cours, ...)
- réaliser un support de présentation / de communication attractif et original en anglais
- utiliser un lexique et des structures grammaticales adaptés au contexte de son projet
- acquérir le lexique et des structures spécifiques au monde du travail et les utiliser tant à l'oral qu'à l'écrit
- comprendre et interagir avec un locuteur natif
- mener une conversation téléphonique en anglais en utilisant un vocabulaire adéquat

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG3B40CLAA Anglais des affaires II

24 h / 2 C

Contenu

- Culture et valeurs d'entreprise

- Exploitation de supports écrits et/ou oraux liés à la vie économique, professionnelle et à la Logistique- ...
- exercices oraux et présentations diverses
- ...

Démarches d'apprentissage

- approche déductive, inductive, interactive et progressive
- théorie, exercices dirigés
- jeux de rôles, simulations
- exposés/présentations/mise en pratique par les étudiants
- travail en équipe, approche collaborative
- travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

- évaluation continue
- guidance personnalisée
- questions-réponses

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans les supports déposés sur Connected au regard de l'AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- syllabus
- documents remis au cours et/ou postés sur ConnectEd
- notes de cours
- sites internet
- matériel audio

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs, ou autres supports, vadémécum, directives seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation continue
- Examen écrit en janvier

Etudiants diplômables en janvier :

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront identiques à ce qui est défini ci-dessus et repris dans le tableau des pondérations ci-dessous.

Pour l'évaluation du Q3, les résultats du Q1 et du Q2 ne sont pas reportés et l'examen vaut pour 100% de la cote finale.

- Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera proposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50				
Période d'évaluation	Exe	50			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).